

» longueur, d'après mes calculs, trois charrues de 12
» pouces, laboureront 5 acres 147 perches, ou chaque
» charrue, 2 acres moins 4 1/2 perches par jour. Six
» chevaux ou deux charrues de 14 pouces, labourent
» 4 acres et 52 perches par jour. Deux charrues de
» 16 pouces, avec trois chevaux chacune, feraient 5
» acres par jour, laissant en faveur de la charrue de
» douze pouces, une différence de 5/8 d'acre. Les trois
» charrues de 12 pouces exigent un homme de plus,
» mais son salaire est plus que compensé par les 5/8
» d'acre labouré. » On doit remarquer cependant que
des chevaux nouvellement importés dans le Manitoba ne
sont pas en état de résister pendant deux mois à un tra-
vail aussi fatiguant que celui dont parle le correspondant
dans la lettre que nous venons de citer. C'est pour cette
raison qu'il est plus avantageux de se servir de bœufs
qui ne sont pas exposés aux mêmes inconvénients. Le
même correspondant ajoute qu'une paire de bœufs peut
labourer un acre et demi par jour, et cela tous les jours,
tout en ne nécessitant que très peu de dépense pour leur
nourriture. Les gages d'un homme pour les conduire
sont d'environ trente piastres, ou 150 francs par mois
sans pension.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

POLITIQUE

L'émigrant, avant de partir, ne se préoccupe pas seulement des avantages matériels que pourrait lui offrir le pays où il ira se fixer. Il aime à se renseigner aussi sur les institutions politiques et religieuses de la société au milieu de laquelle il devra vivre.